

Saint Pantaléon de Larche, le 4 décembre 2025

COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE SECURISATION DES ENTREES DE BOURG : DE NOUVEAUX AMENAGEMENTS PROGRAMMES



La commune, en partenariat avec le service des routes du Département, a récemment mené des comptages routiers afin d'analyser le nombre de véhicules, leur typologie et leur vitesse sur les routes départementales en entrée de bourg.

Ces investigations ont permis de confirmer la nécessité de renforcer la sécurité routière et piétonne. Ainsi, la municipalité a inscrit au budget 2025 la réalisation d'un plateau surélevé sur la route de Cramier, à l'intersection avec l'impasse Jean-Baptiste Corot. Cet aménagement sera complété par la création d'un cheminement piéton en direction du giratoire de Bernou, garantissant une circulation plus sûre pour les riverains.

Par ailleurs, au mois de juillet, des feux récompenses ont été installés, avenue des Escures, à titre expérimental. Les comptages réalisés durant cette période démontrent l'efficacité de ce dispositif, qui incite les automobilistes à adopter une conduite plus respectueuse des limitations de vitesse.

La commune poursuit ainsi son engagement en faveur de la sécurité et du cadre de vie de ses habitants.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - am.oumedjkane@outlook.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr